

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Victrolas,
 Records Victor,
 Graines de semences.

Oscar Landry
 Pharmacien
 51 rue Notre-Dame, Joliette.

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Téléphone 154
Réduction de 15 p. c.
 sur toutes nos
 marchandises
 d'hiver.

J. Albert Riopel
 Hardes et Merceries
 Le plus grand assortiment à Joliette.
 12 PLACE LAVALTRIE
 AGENCE
 FIT-REFORM.

VOL. XI No 50

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 14 FEVRIER 1924

DEU F. Forbes Sa Gr. Mgr G. MERO

La Société des Artisans

Le docteur E. Hurtubise, lors de son passage à Joliette, le 30 janvier dernier, annonçait pour un avenir prochain, la grande offensive que projetait de déclancher la Société des Artisans Canadiens-français. Cependant c'est une offensive nouveau genre que l'on veut faire. Son but, en effet, n'est pas de repousser ceux qui veulent avancer, mais bien de convaincre ceux qui seraient tentés de tirer en arrière qu'ils doivent aller de l'avant, marcher à côté des 63.000 Artisans déjà enrôlés sous l'étendard de la Compagnie. D'où de son vrai nom, cette offensive s'appelle : *Compagnie intensive de recrutement*. C'est 10.000 membres que l'on veut recruter au cours de l'année 1924. D'aucuns peuvent trouver ce chiffre exorbitant, mais ceux qui connaissent l'esprit d'organisation des chefs et les avantages qu'offre la société ne le croient pas exagéré. Ils disent qu'avec le haut patronage d'hommes comme Sil Lomer Gouin—qui a promis de donner un drapeau si le nombre de 10.000 nouveaux sociétaires était atteint—et Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, la Société des Artisans gagnera vite la confiance des Canadiens-français et atteindra le but qu'elle se propose. Puissent-ils ne pas se tromper ! C'est notre désir, c'est même notre souhait. C'est pourquoi il nous fait plaisir d'aider la campagne en publiant à la suite de ces quelques notes, l'article que nous envoyait, cette semaine, un de nos collaborateurs. C'est intitulé : *Heureuse initiative de nos Artisans Canadiens-français*.

"L'Union fait la force : c'est un adage bien connu, mais dont la pleine réalisation se voit rarement chez nous. Aussi, est-ce avec la plus entière satisfaction que nous soulignons aux membres du district de Joliette, la preuve évidente de progrès et de solidité qu'elle vient de leur offrir.

"Nos lecteurs pourront consulter l'annonce précieuse que nous publions aujourd'hui.

"Ils y trouveront les détails de l'avantage exceptionnel que la Société des Artisans offre à ses membres. On s'engage à payer le double du montant de la police originale, dans le cas de mort accidentelle, moyennant le paiement d'une légère surprime.

"Cette initiative frappe l'attention par son originalité, et la puissance financière qu'elle révèle. Aucune mutualité, jusqu'à date, n'a pu, chez nous, déclarer avec autant de sûreté l'évidence de ses progrès constants.

"C'est que la Société des Artisans est fondée sur de réels principes de vie et s'appuie sur un passé de conquêtes successives. Elle assure d'abord la force matérielle et financière de ses membres. Elle est, comme l'indique l'annonce d'aujourd'hui, "l'ange gardien" du foyer canadien-français. Puis, elle met cette puissance au service des meilleures causes de la charité et de la justice. Elle joint à l'élément financier, l'élément moral ; un idéal supérieur de solidarité catholique et nationale.

"Relisons son histoire récente, et les faits démontrent avec évidence l'esprit distinctif qui l'anime. Tous ont encore à l'esprit le voyage triomphal du délégué apostolique, Son Excellence Mgr Pietro di Maria, à travers notre province, sous la direction des Artisans, et le passage des distingués voyageurs dans notre ville, qui leur fit une inoubliable réception.

"Nous comprenons qu'envers une mutualité offrant les preuves d'une telle puissance et le caractère d'idéaux si élevés, notre distingué et vénérable Evêque, Mgr Forbes, ne ménage pas ses bons regards et son entière sympathie."

Qu'il nous soit permis d'y ajouter l'assurance de notre admiration.

Abbé Albini LAFORTUNE.

Les employés de chemins de fer

Il paraissait dernièrement dans "L'Action Catholique" une lettre d'un ami des employés de chemin de fer. Cette lettre avait pour but de faire contre poids à une communication parue, quelques jours auparavant dans le journal le "Soleil" et dans laquelle, l'auteur tentant de prouver que les salaires des employés de chemin de fer étaient trop élevés.

Après avoir raconté longuement les misères des employés en question, l'ami de l'A. C. répond en ces termes au "Soleil" :

Peut-on concevoir que parmi les nombreux employés domiciliés à Mont-Joli, (pour ne parler que de notre localité), il ne s'est pas trouvé jusqu'aujourd'hui, un seul d'entre eux assez économe pour acquiescer quelques biens. Peut-on citer un seul pouvant être qualifié de "Riche" ? Je n'en connais pas et pourtant la plupart de mes concitoyens, Employés de Chemin de Fer, sont aussi intelligents, aussi économes et de vie aussi régulière que qui que ce soit d'autres professions : commerçants, industriels, médecins, etc. Si l'on compare la position d'un employé de chemin de fer à 20, 25 ou 30 ans, de service avec celle de tout autre citoyen ayant un même nombre d'années dans le commerce, l'industrie ou profession quelconque, n'est-il pas vrai que dans 95 cas sur 100 le commerçant, l'industriel ou l'homme de profession aura acquis des biens assurant sa vieillesse contre la misère, tout en étant beaucoup moins brisé et moins usé que l'employé de Chemin de Fer, qui, lui, devra se contenter d'une pension mensuelle insignifiante, et, advenant son décès, que restera-t-il à sa famille ? Rien.

Comme toujours, la comparaison n'est-elle pas défavorable à l'employé de chemin de fer.

Répétant ensuite la diction que n'importe qui peut devenir employé de chemin de fer, l'auteur conclut en disant :

Ces employés recevant un salaire convenable pourront payer leurs fournisseurs et pourront aussi jouir un peu des plaisirs goûtés par leurs concitoyens des autres classes et auxquels ils ont droit tout comme eux.

Ces montants considérables payés deux fois le mois par le C. N. R., aident au développement commercial et industriel, soutiennent les maisons d'éducation et autres oeuvres paroissiales. Ces employés bien payés toute la population en bénéficient et de toutes manières.

Ces braves travailleurs ont droit à un traitement juste et équitable tout comme les autres classes de la société, et il est à espérer que les autorités des C. N. R. le comprendront et feront droit à leur juste demande.

Vêtue et profession

Le 8 février, en la fête du Saint-Coeur de Marie, avait lieu dans la chapelle des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie une double cérémonie de vêtue et de profession que présidait Sa Grandeur Mgr G. Forbes, assisté de M. le chanoine Bonin, le R. P. Charlebois, supérieur du Séminaire, M. le chanoine E. Lachapelle, M. l'abbé G. Bélanger, le R. P. Thivierge, C. S. V., M. l'abbé Forest, aumônier de la communauté, M. l'abbé J. Bruyère, curé de St-Liguori, M. l'abbé Soumis, MM. les abbés Beaudry, F. Poirier, E. Martin, O. Ferland, Beaudet et Gariépy.

Devant les parents et les amis venus en grand nombre assister dans leur joyeux sacrifice les héroïnes du

Les nôtres à l'honneur



M. J.E. Laforce, agent de la colonisation du chemin de fer National du Canada dans la Nouvelle-Angleterre qui vient d'être promu au poste d'agent général de la Colonisation et du développement du réseau national pour l'Est des Etats-Unis. M. Laforce a son bureau à Boston.

jour, le R. P. Thivierge, C. S. V. exposa en termes convaincants l'excellence de la vie religieuse. M. l'abbé J.-A. Beaudet, oncle d'une de nos professions, célébra la Sainte Messe pendant laquelle les enfants de l'Externat Ste-Anne chanteront pieusement des cantiques de circonstance. Au fond, de leur âme, les jeunes Vierges chantaient avec l'choeur, ces paroles du Bienheureux Jean Eudes : Magnificat anima mea cor admirable Jesu et Mariae.

Ont revêtu le saint habit : Laurence Renaud, Soeur du Sauveur de Thurse ; Léonie Lapointe, Soeur Thérèse du Précieux Sang de Montréal ; Marie Louise Morin Soeur Anne Marguerite de St-Damien de Brandon ; Blandine Guilbault, Soeur St-Jean du Bon Pasteur de Ste-Julienne ; Marie-Louise Beauséjour, Soeur Marie Donatien de St-Michel des Saints ; Yvonne Leclair, Soeur Anne du Sacré-Coeur de Marie, de St-Roch de l'Archigan.

Ont prononcé les vœux temporaires : Soeur Joseph de Bethléem de Bathurst N. B. ; Soeur Marie Hector du Petit Rocher, N. B. ; Soeur Albert Edouard du Petit Rocher N. B. ; Soeur Paul des Saints Coeurs de St-Liguori ; Soeur Germaine du Sacré-Coeur de Joliette ; Soeur Gérard Majella de St-Cléophas.

Une bénédiction solennelle clôtura le soir cette journée favorisée de l'Exposition du St-Sacrement.

La Mutual Life

Le bilan de la Compagnie d'assurance vie "Mutual Life", que nous publions dans notre édition de cette semaine est, certes, de nature à réjouir les directeurs, les administrateurs et les assurés de cette compagnie. Les 31.040.578 d'affaires nouvelles, son surplus de 23.495.912 et le total de ses polices en force s'élevant à \$269.982.566, montrent que ses affaires sont prospères. On remarquera aussi avec plaisir que le taux de mortalité n'a été que de 39.26% des prévisions basées sur les statistiques. Quoique le taux de ses intérêts soit un peu moins élevé que celui des années d'abondance, les actionnaires ont raison d'être fiers de retirer du 6.55%. En somme on peut dire que cette compagnie n'a pas souffert du désarroi financier qui règne depuis quelques années, et que sa situation financière est enviable et rassurante.

Lisez et faites lire notre journal, l'organe le mieux renseigné du district de Joliette.

Route Joliette L'Assomption

Il paraît que cette fois nous l'aurons. Elle ne passera point par St-Paul, mais bien par St-Jacques. On sait toutes les démarches faites pour arriver à ce but. Depuis plus de trois ans, que l'on travaille sans relâche pour obtenir ce résultat. C'est la Chambre de Commerce, c'est le Conseil de Ville, ce sont nos deux députés, MM. Dufresne et Denis, et tout récemment encore, ce sont MM. Lucien Dugas et Daniel, M. P. "qui n'ont rien négligé pour obtenir cette sortie sur la grande route, pour relier Joliette au reste du monde... québécois. Nous voulons croire que cette fois les municipalités intéressées ne refuseront pas l'aubaine qui passe. On leur offre en effet de précieux avantages. Elles ne seront appelées à payer, nous écrivait, mardi dernier, M. Lucien Dugas qui le tenait de M. Peron, que 30% du coût total. Si elles le préfèrent, ajoutait-il, elles pourront payer 3%, chaque année, sur les 60% du coût total de la construction de la partie de la route située dans leurs limites respectives. Le Gouvernement Provincial se charge de plus de l'entremise de la dite route après sa construction.

Pour notre part, nous applaudissons à cette initiative déjà vieille parce que nous croyons qu'une route Joliette-L'Assomption serait un facteur de progrès pour notre ville et ses paroisses environnantes.

A tous ceux, qui de loin ou de près se sont dépensés pour obtenir cette route nous sommes heureux de présenter nos sincères félicitations.

Séance des Zouaves

Les Zouaves donneront à la Salle du Marché, le mercredi, 27 février et le jeudi 28 février 1924, une séance comportant le programme le plus considérable jamais offert par eux auparavant. En effet, pas moins de 35 acteurs et figurants paraîtront dans les deux intéressantes comédies au programme.

Cette séance sera donnée sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr G. Forbes, le 1er soir, et sous la distinguée présidence, du chanoine A. Piette, curé à la cathédrale, le 2ème soir.

Le diable aux manœuvres, comédie militaire en un acte, fera rire les plus taciturnes. La pièce "Les Crampons de Sauvetage", Comédie en 4 actes, considérée supérieure à "la chasse à l'ours", ce n'est pas peut-être—remportera sûrement un brillant succès. La fanfare comme par le passé, exécutera un intéressant programme musical.

A cause de la longueur du programme le lever du rideau se fera à 8 1/4 heures, heure militaire.

Les billets pour cette séance sont en vente : pour le 1er soir à la Pharmacie Landry et pour le 2e soir chez M. Léo Martin, marchand, rue Notre-Dame, toujours aux prix très populaires de 50 sous du billet, siège réservé.

Département des incendies

Statistiques pour l'année 1923.

Grâce à l'obligeance de M. Forget, chef des pompiers, nous pouvons publier aujourd'hui, le rapport du département des incendies pour l'année 1923. Au cours des 12 derniers mois, nos pompiers ont eu à répondre à 117 appels contre 85 en 1922. Sur ce nombre, il y eut 31 appels pour incendies, 8 fausses alarmes, 49 feux de cheminée, 16 tuyaux surchauffés, 2 explosions de

ICI ET LA...

DANSES.

Dimanche dernier, on a lu, dans toutes les églises du diocèse de Montréal, la lettre publiée récemment par Mgr G. Gauthier. Elle traite des amusements et surtout des danses modernes. C'est une pièce qu'il convient de lire et de relire. Les arguments d'autorité et de raison que le vénérable archevêque de Montréal présente à ses lecteurs méritent toute l'attention des fidèles catholiques de son diocèse et du Canada tout entier. Quand on sait les ravages causés par ces danses modernes, appelées modernes, on ne peut s'empêcher de voir dans ce document précieux un acte libérateur. Bien des catholiques pris dans l'engrenage de la vie mondaine ont cru jusqu'à ces derniers temps qu'ils ne pouvaient se dispenser de faire comme les autres. Eh ! bien, cette lettre autorisée vient les rappeler à la raison. Attentifs à ces enseignements l'opinion publique, il faut l'espérer, se reprendra et les milieux honnêtes purgeront leurs réunions de ces danses condamnables et continuées. Puissent-ils les renvoyer aux égouts d'où elles sont venues.

BRAVO ECOLIERS.

Les jeunes du Collège Ste-Marie viennent de remporter une victoire digne de mention.

Ils se sont mis dans la tête, il y a quelques semaines, qu'il pouvait faire étendre les privilèges accordés aux écoliers par la Compagnie de Tramways de Montréal. Cette dernière accordait aux étudiants de moins de 15 ans un billet de faveur bon pour 6 jours par semaine, entre 8 heures du matin et 6 heures du soir. Mais comme la plupart des écoliers sont obligés de se rendre au collège le dimanche comme la semaine et que parfois ils doivent, pour fins d'étude, voyager après 6 heures du soir, les jeunes de Ste-Marie ont signé une requête, l'ont passée à leurs petits confrères des autres maisons d'éducation, et l'ont ensuite présentée aux directeurs de la Compagnie. Ils demandaient une extension de la limite d'âge, 18

ans au lieu de 15 et aussi une extension des heures où les billets de faveur pourraient être utilisés.

La Compagnie, vu le sentiment unanime de toute la population catholique de Montréal, n'a pas cru devoir faire la sourde oreille aux justes réclamations des jeunes étudiants. Il est donc vrai de dire qu'il suffit de demander pour recevoir. Bravo ! écoliers, pour avoir pris une heureuse initiative et surtout l'avoir menée à bonne fin.

IL VA DE L'AVANT.

Le mouvement en faveur des écoles d'Ontario va de l'avant. Chaque jour nous apporte des preuves non équivoques de la sympathie que rencontre l'heureuse initiative des jeunes de l'A. C. J. C. Tout récemment encore, c'est la plus vieille compagnie d'assurances de la province, l'Union Saint-Joseph, qui a voulu y aller de sa souscription, à laquelle elle joignait une énergique protestation contre les menées persécutrices de nos frères séparés contre tout ce qui sent le français. C'est à espérer que cette campagne s'étendra encore et qu'elle recueillera les suffrages de tous ceux qui ont à coeur notre survivance nationale.

MCDONALD EN VEDETTE.

McDonald, le nouveau premier ministre anglais, fait parler de lui. Depuis son avènement au gouvernement de l'Empire, les journaux sont remplis de son nom et de ses agissements. Décidément on peut dire qu'il a eu une bonne presse. C'est peut-être pour son malheur. On attend tellement de lui qu'il va lui être difficile de combler toutes les espérances. Cependant le discours qu'il a prononcé, mardi dernier, à l'ouverture du Parlement Anglais, a été religieusement écouté et favorablement commenté. Un fait certain se dégage de ses premières paroles prononcées en public, c'est que tant qu'il sera au pouvoir, il entend commander. Sa fermeté, si elle s'exerce sur des mesures utiles, sera, peut-être, sa planche de salut.

Noces de diamant sacerdotales

Monsieur l'abbé Adalbert Froment, vicaire à Saint-Martin de Laval, et un comité paroissial formé à cette fin sont à préparer pour le printemps la célébration des noces de diamant de leur vénérable curé, le bon monsieur Maxime Leblanc, curé depuis 43 ans à Saint-Martin de Laval.

Monsieur le curé Leblanc est bien connu parmi les anciens de notre région. Il est né à Saint-Jacques de Montcalm, a fait ses études à l'Assomption, a été curé à St-Félix de Valois avant d'être nommé à Saint-Martin.

En 1914, les fêtes de monsieur le curé de Saint-Martin, à l'occasion de ses noces d'or avaient été des mieux réussies. On ne doute aucunement qu'il en soit ainsi des noces de diamant.

St-Pierre

Mardi dernier, était baptisé Joseph, Adinas, Marcel, Roger, fils de M. Avila Lafond et Hélène Lafortune, Parrain et marraine : M. Adinas Forest, échevin, de St-Thomas et Eva Lafortune, son épouse.

L'enfant fut tenu sur les fonts baptismaux par Mme Léda Lafortune, grand-mère de l'enfant.

CONCERT CONTANT

A Notre-Dame de Woonsocket, Etats-Unis.

Dans la Tribune de Woonsocket du 28 janvier dernier, l'un des nôtres est à l'honneur : c'est M. J.-A. Contant, organisateur de la cathédrale de Joliette. Voici comment notre confrère apprécie le talent musical du professeur Jolietain.

"Les bravos et les rappels décernés hier à l'artiste, établissent en n'en pas douté que le talent de M. Contant est aujourd'hui aussi apprécié parmi nous qu'il l'est là-bas.

Délicieusement choisi et très varié le programme préparé et exécuté par lui, pour le récital d'hier soir à absolument séduit l'auditoire.

La "Marche de fête" dédiée par M. Contant à M. le curé Giroux, a une grande allure et nous sommes sûrs qu'elle fera bientôt partie du répertoire de tout organisateur vraiment digne de ce nom.

Dans la sonate symphonique de Lemerger, qui a suivi, nous avons admiré une richesse d'harmonie vraiment remarquable. Le compositeur avait dans M. Contant un interprète qu'il aurait certainement aimé à entendre. "Clair de lune et rossignol", puis, "la fileuse chante et prie" deux morceaux imitatifs ont

tout à fait ravi les auditeurs. Et dans leur exécution, l'organiste a pu faire apprécier la merveilleuse souplesse de son doigté. Très descriptive, cette musique de Vendershoot. Dans la première pièce le chant du rossignol forme un contraste saisissant avec la majestueuse apparition de l'astre des nuits. Dans la seconde, le chant et la prière de la fileuse s'harmonisent délicieusement avec le ronronnement du rouet.

M. Contant dans la deuxième partie de son récital a voulu nous faire goûter l'exquise musique du 18e siècle. Vieux menuet de Giguay et Historiette ont été traduits par lui avec tout le charme qui caractérise l'époque des élégances mignardes. Une très pure mélodie de Pascioli et une fantaisie sur des Noels ont terminé le récital. Applaudissements et rappels ont couronné l'oeuvre. Nous joignons nos remerciements à ceux de M. le curé Giroux et nous osons demander à M. Contant de revenir encore."

Nos félicitations au professeur Contant. Nous sommes heureux de profiter de l'occasion pour annoncer à nos lecteurs que M. Contant a décidé de demeurer au milieu de nous et a signé un nouvel engagement comme organiste de la cathédrale.

—En tout temps, l'annonce vaut son pesant d'or, même durant la morte saison.

La Mutual Life du Canada (n'ayant en vue que le bien de ses assurés) établit un superbe record.

Le Progrès Remarquable de notre Compagnie

"Quoique très satisfait, nous ne sommes pas surpris de nos trente-neuf millions d'affaires nouvelles, du surplus de vingt-trois millions et demi sur le total de affaires en force, et du surplus net de plus de trois millions".

Du discours du Président Cronyn.

"Nos obligations et débentures ont une valeur présente supérieure de plus d'un million à celle qu'elles ont dans les livres de la Compagnie".

Du discours du Président Cronyn.

Surplus remarquable d'au delà \$3,000,000

À la dernière assemblée annuelle tenue le 7 courant, les Directeurs présentèrent le rapport le plus satisfaisant jamais soumis depuis la fondation de la Compagnie qui remonte à 54 ans. En voici les points les plus saillants :—

Assurances en force, total	\$269,982,566
Surplus net de \$23,495,912 sur l'année précédente.	
Nouvelles affaires en cours	39,040,578
Surplus sur 1922	4,583,330
L'actif s'élève à	59,727,388
Surplus sur l'année précédente	6,121,757
Payé durant l'année, aux assurés et bénéficiaires.	5,369,743
L'Actif investi rapporte le joli montant d'intérêt de	6.55%
Les réclamations pour les cas de mortalité furent seulement de 39.26% de ce qui avait été prévu d'après le taux de mortalité ordinaire.	

Le fait que 16.15% seulement des revenus furent dépensés pour l'administration indique que cette dernière fut soignée et économique.

Le résultat net des diverses transactions, qui ont été ci-dessus brièvement résumées, apparaît dans le

Surplus de \$3,012,806.99

Ce montant magnifique renforce la position déjà très solide de la Compagnie, en augmentant la sécurité pour le cas d'une dépréciation des garanties et de la fluctuation du taux de mortalité, et la rend capable de payer de.

Plus Forts Dividendes aux Assurés

L'année dernière, les financiers, au courant des conditions économiques défavorables, furent plutôt anxieux et pessimistes. Mais ce pessimisme n'a pas eu sa place dans les affaires de La Mutual Life du Canada. Il est naturel alors que dans ces temps de désarroi financier tous veillent avec plus de soin que jamais à leurs dépenses et cherchent l'absolue sécurité et la protection de l'assurance-vie qu'apporte-

The MUTUAL LIFE of CANADA
WATERLOO ~ ONTARIO

Au Séminaire

Mort de Mme Oscar Lesage. Madame Oscar Lesage, née Augustine Lamarche est décédée à St-Esprit, le 4 de ce mois. Ses funérailles ont eu lieu le 6. "L'Action Populaire", dans une autre colonne, consacre un élogé ému et surtout, bien mérité, à cette femme si profondément chrétienne et forte. De quel noble abandon à la volonté divine elle a su faire preuve tout le long d'une maladie très cruelle ! Comme elle a su édifier tous ceux qui l'ont visitée sur son lit de mort !

L'auteur de ces humbles lignes a eu cet avantage et il en conservera un impérissable souvenir. La défunte laisse son époux et huit enfants dont le R. P. Honoré Lesage, c. s. v., professeur au Séminaire.

Que la famille Lesage et tout particulièrement le P. Honoré veuillent bien agréer nos ardentes sympathies.

Conférence Dombrowski. M. le professeur Dombrowski a étudié "La Marcellaise de la paix", de Lamartine, en présence du Personnel, le Jeudi, 7 février. M. le professeur a

procédé de manière à illustrer la façon dont se prépare une explication littéraire. On a vivement apprécié l'ensemble du travail, mais surtout le soin avec lequel le conférencier a su multiplier les renseignements historiques nécessaires à la parfaite intelligence du poème. Un effort aussi sérieux, une explication aussi claire, contribueront à populariser la pratique de l'Analyse littéraire dans les maisons d'enseignement secondaire.

Bon langage. Plusieurs anciens élèves de cette Maison, actuellement élèves du Grand Séminaire de Montréal, ont rendu visite à leur Alma-Mater pendant les vacances de février. Ils ont causé avec leurs anciens maîtres et leurs anciens compagnons et tout le monde a remarqué le soin qu'ils apportent à respecter les règles de la grammaire, du bon goût et de la bonne prononciation au cours de leurs entretiens. Il convient de les féliciter pour leurs généreux efforts. Il est incroyable comment l'apathie et la honte de mauvais aloi nuisent à la distinction de notre "parler". Il se fait un travail de réaction, sous ce rapport, dans les petits Séminaires. Dieu soit loué ! ce travail se poursuit, même il s'intensifie au Grand Séminaire grâce au zèle intelligent et tenace de professeurs distingués et patriotes.

Déjà, le Grand Séminaire a versé dans les Collèges de petits continents de jeunes prêtres amoureux du beau verbe français et les membres de ces groupes intéressants accomplissent leur oeuvre par la parole et l'exemple.

En avant, la croisade en faveur du bon langage ! Comme elle doit faire plaisir à M. le rédacteur de "L'Action Populaire" !

Visiteurs en violet. L'automne dernier, Mgr l'évêque de Valleyfield, conférait le titre de chanoine honoraire à deux prêtres de son diocèse, anciens élèves de cette Maison : MM. O. Dufault, curé de Ste Justine et A. Primeau, curé de Rigaud. Ces deux Messieurs, accompagnés de M. le chanoine N. Prévile et de M. J. Prévile, curé, sont arrivés au Séminaire, le lundi, 10 février. Le lendemain, M. le chanoine Prévile et ses deux compagnons ont célébré conjointement la messe de communauté.

Après la classe, le R. P. Supérieur présenta les deux nouveaux chanoines à la Communauté et ces messieurs répondirent très aimablement aux bonnes paroles qui venaient d'être dites sur leur compte. L'auditoire a bien apprécié la vive émotion qui remplissait le coeur de leurs vénérables aînés et il a compris, une fois de plus, combien l'Al-

ma-Mater garde de l'emprise dans le coeur de ses fils.

A midi, banquet en l'honneur des visiteurs. Plusieurs messieurs de l'évêché, du Noviciat et de l'Hospice étaient présents.

Le cheval de bois. Le cheval est l'une des plus belles conquêtes de l'homme sur les animaux. Il ne peut plus s'en passer. Depuis la prise du Troie, les chevaux de bois mêmes sont en vogue. Nous en avons vu au Séminaire. Tout le monde ne connaît pas cet animal inoffensif dont l'invention est due au génie militaire. C'est comme une grosse boîte à piano pardessus laquelle sautent nos plus vigoureux cadets. C'est plaisir de les voir prendre leur élan, réussir parfois, manquer plus souvent leur coup et subir de temps à autre des accidents plus amusants que graves. Cet exercice favorise le développement des muscles et des forces en même temps qu'une agilité de bon aloi. Des élèves qui ont peu de goût naturel pour le jeu s'y livrent avec un visible profit.

St-Michel des Saints

M. et Mme Alcibiade Ménard ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph, Conrad, Lucien.

Il fut baptisé le 4 février par M. l'abbé Zénon Mailhot, Parrain et marraine : M. Irénée Ménard et Mlle Jeannette Menard, cousin et soeur de l'enfant.

Après dix-huit années de bons services, rendus à la paroisse, comme Secrétaire du Conseil, M. Léandre Menard a remis les livres, à M. Hermas Charland, son successeur. Nous souhaitons beaucoup de succès au nouveau Secrétaire.

Notre curé M. G. Melançon, est allé à Joliette pour affaire importante.

Lettre de Chine

DANS LES RUINES DE YOKOHAMA. — UN DEBUT EN CHAR CHINOIS.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui de longs extraits d'une lettre que nous recevions, la semaine dernière, de Chine. L'auteur—un grand ami pour ne pas dire un enfant de Joliette—nous dit en un style élégant ses premières impressions de Chine et du Japon. On pourrait intituler ce récit : Visite de Yokohama et Un début en char chinois. La semaine prochaine nous publierons du même auteur : Deux baptêmes sans eau. Nous remercions grandement le R. P. Léon Robillard de l'intérêt qu'il porte à notre journal, et nous croyons pouvoir l'assurer à l'avance que nos lecteurs liront avec plaisir ses intéressantes chroniques.

Chine, Chefoo, 5 janvier, 1924.

Le 14 novembre, nous étions à Yokohama, l'une des villes dévastées par le tremblement de terre du Japon. J'ai profité de nos 5 heures d'arrêt pour visiter.

Sodome et Gomorrhe, n'avaient peut-être pas un aspect plus lamentable !

De tous les chefs d'oeuvres et des superbes édifices d'autrefois, il ne reste plus que cendres et ruines.

Pas une seule maison habitable. Les rues étaient partout jonchées de débris de tous genres. On y voyait même des restes de tramways, d'autos et de "pousse-pousse".

Malgré tout, les survivants travaillaient courageusement à la reconstruction de leur ville. Les femmes s'en occupent aussi bien que les hommes. J'en ai vu plusieurs, leur enfant attaché dans le dos, préparer la vase qui devait servir de ciment, ou enlever avec une truelle, le mortier des briques déjà usagées, ou même transporter des matériaux. Tous ces pauvres gens dont un bon nombre sont à demi-vêtus, habitent sous des tentes ou dans des maisonnettes de roseaux et de paille.

Le lendemain midi nous arrivions à Kobé. Là je suis entré dans deux temples païens ; l'un bouddhiste et l'autre shintoïste. Tous les deux se composaient de nombreux compartiments et étaient aussi ridicules l'un comme l'autre.

Les dieux surtout étaient horribles. Dans un endroit, se voyait un immense cheval en métal, que l'on adore. Devant chaque Dieu se trouvait une grande boîte en bois pour y déposer les aumônes de riz afin de s'attirer ses faveurs, mais qui en réalité, ne servent qu'à engraisser les bonzes. Plusieurs autres curiosités ont attiré maintes fois notre attention au cours du voyage, mais ce serait trop long de les énumérer ici. Les Japonais habillés en robe et les chinoises portant des culottes ne manqueraient pas de nous épater.

En attendant d'aller à l'intérieur, j'apprends tranquillement la belle langue chinoise. Tout en n'étant pas très difficile vu son peu de grammaire, elle n'est pas non plus très intéressante à étudier, à cause de ses sons multiples.

UN DEBUT EN CHAR CHINOIS.

C'est tout récemment que je me suis permis pour la première fois, une promenade en char chinois. Je me suis rendu à notre Grand Séminaire, situé à quatre milles environ.

C'était dans la voiture épiscopale de Sa Grandeur Mgr Wittner par dessus le marché !

N'allez pas croire cependant que c'est une limousine bien luxueuse. Ah non ! ce n'est qu'une vulgaire charrette à deux roues, couverte d'une vieille toile qui semble avoir été bleue dans son jeune temps.

Puis il est loin d'être neuf ce char, puisqu'il a près de 40 ans d'existence.

Il ne marche pas tout seul non plus. Mais il est tiré par deux mules, attelées l'une devant l'autre, au moyen de bouts de câbles et de cordes.

Le harnais également, ne frustre donc pas la pauvreté franciscaine. Comme il n'y a pas de siège moelleux à l'intérieur, on s'assied au fond, et l'on enfonce les jambes dans un trou carré, ayant à peu près un pied de profondeur.

Le charretier prend place à vos pieds, et sous le claquement de son fouet, tout l'équipage s'ébranle.

Ce n'est pas long, avant que l'on s'aperçoive de l'absence des ressorts.

Les thés verts du Japon ou de Chine ne sont que de malheureux substituts du véritable thé vert

"SALADA"

Faites l'essai du "Salada" et convainquez-vous par vous-même. Sur réception d'une simple carte postale nous vous en expédierons un échantillon.

Adresse—SALADA, MONTREAL.

Le moindre cahot ou obstacle que l'on rencontre sur la route, vous oblige à faire des "révérences" ou vous envoie constater si les parois sont solides.

C'est ainsi que durant une bonne demi-heure, j'ai paradié dans les rues étroites et tortueuses du quartier chinois au milieu des nombreux badauds qui s'écrouillaient les yeux pour regarder passer ce grand personnage.

Plusieurs s'attendaient peut-être d'y voir le "tchou kiao", c'est-à-dire l'Evêque !

C'est alors qu'ils ont dû se dire : "ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille !

Une chose certaine, c'est qu'eux étaient loin d'être enfarinés. Presque tous avaient le visage et les mains aussi malpropres que leurs vêtements en désordre ou en lambeaux. Même une vingtaine de mendiants étaient couverts uniquement de vieux sacs à grain, qu'ils s'étaient entortillés autour du corps et des jambes, avec des ficelles.

Vous pouvez croire que bien des endroits du bonhomme, étaient en exposition "aux anges et aux hommes".

J'étais à me tâter les côtes pour savoir si je me trouvais au complet lorsqu'on m'annonça que nous étions à destination. En peu de temps, je quittai le "char épiscopal".

Vous voyez que ce dont on se servait à Joliette pour transporter les légumes, passe pour très luxueux en Chine et est employé par les "gros bonnets".

Père Léon Robillard, O. F. M.

Mission Catholique, Chefoo, Chantong, Chine.

—Lisez et faites lire L'Action Populaire. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE
C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.
ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous vous sentez fatigué, etc.
Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement au laboratoire de
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois
(Déposé libre de tous droits au Canada.)

Cartes Professionnelles

J. A. PIETTE ALEX. RIVEST
Rés. Tél. 464 J.
PIETTE & RIVEST
AVOCATS
BUREAUX:
23 RUE MANSEAU, Tél. 158. JOLIETTE, QUE.
29 av. J. A. U.

Succursales : Montréal, Joliette et Shawinigan Falls.
POUR VOS YEUX
Consultez le Spécialiste
R. D. OUELLETTE, O. O. D.
Lunettes de tous les prix.
Verres de première qualité.
Jours de Bureau : Vendredi et Samedi
TEL. 206
19 Rue St-Paul, Joliette.

Tél. Bureau 110 Rés. 27
Dr L. L. BENNY
Chirurgien - Dentiste
au-dessus du magasin J. A. Comtois, dans le bloc
A. A. Boucher
Rue Notre-Dame Joliette.

Tel. Bell Lasalle 1261
Dr H. JULIEN
Chirurgien-Dentiste
1299 STE-CATHERINE E.
Montréal.
Grande réduction dans tous les travaux dentaires pour le mois de mars.

Tel. Bureau 601 Rés. 197
RESIDENCE : 13 DELANAUDIERE
René Guilbault
B. A. L. L.
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
BUREAU:
6 rue Notre-Dame, JOLIETTE.
11 oct. j. n. o.

Pilules Rouges .39 3 pour 1.15

SIROP DEMERS POUR ENFANTS 20
SIROP GAUVIN POUR LE RHUME 20
SIROP CODERRE POUR ENFANTS 20

Pilules Moro .39 3 pour 1.15

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN
AGENCE "LA VOIX DE SON MAITRE".

51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 et 482 JOLIETTE.



Ste-Elisabeth

M. ARISTIDE HOULE A SON DERNIER REPOS.

Muni des derniers sacrements, entouré des siens, s'éteignait dans la paix du Seigneur, à sa demeure, le 5 février dernier, M. Aristide Houle. Lui survivent, outre son épouse, Marie Moisan, deux frères : M. le chanoine A. O. Houle, curé à St-Jacques, M. Louis, cultivateur à Ste-Elisabeth ; une sœur, Mme Aglaé Hénault ; six enfants : Alphonse, vicaire à St-Jacques, Donat, au Grand Séminaire de Montréal, et Philippe, cultivateur ; trois filles : Soeurs Arthur-Omer et Flore de Jésus de la communauté de la Providence et Elodie ; cinq petits enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, samedi le 9 février, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de toute part. M. le chanoine A. O. Houle chanta le service assisté de MM. les abbés O. Bonin, vic. à St-Jacques et Lucien Dion, vicaire à Ste-Mélanie. Pendant le service le fils et le neveu du défunt célébrèrent le saint sacrifice aux autels latéraux.

Mgr Guillaume Forbes présida la cérémonie de l'absoute. On remarquait au chœur : Mgr Azarie Dugas, P. A. V. G.; MM. les chanoines M. Lesage, A. Piette, H. Désy ; le R. P. J. J. Marin, assistant-supérieur du Séminaire ; MM. les abbés A. Soumis, a. c., Moïse Clermont, curé à St-Pierre de Joliette, Ernest Savignac, P. S. S., Lemieux, curé à Willow-Bunch, Cuthbert Fafard, professeur, Louis Beaudry, missionnaire, Jacques Piquette, prof. Henri Beaudoin, aumônier, Hector Ferland, Rosario Forest, Eug. Martin, Albin Laforêt, Camille Garceau, Olivier Ferland, de l'évêché de Joliette, Jos. Dupont, vic. à St-Pierre, Alcide Allary et Vincent Piette, vic. à Ste-Elisabeth, M. Robert, C. A. Couture, R. Ducharme, E. Jetté, J. Paul Roy, A. Lefebvre, Fr. Rémi Coulombe, tous du Séminaire ; MM. Lucien Bazinet, Paul Valois, Sylvère Bonin, Donat Hénault, tous du Grand Séminaire ; les RR. FF. Adolphe et François de l'Académie de St-Jacques.

La nef était remplie de fidèles. On remarquait entr'autres les Révérendes Soeurs Marie Antoinette, provinciale, et Camille de Lillis, supérieure, représentantes des religieuses de Ste-Anne ; les Révérendes Soeurs Elisabeth du Portugal et Blanche de Castille, des religieuses de Ste-Elisabeth.

Augustine Lamarche, épouse d'Oscar Lesage, de Ste-Esprit (Montcalm) est décédée le 4 février dernier à 2.40 a. m., à l'âge de 49 ans et 1 mois, assistée de son époux, de tous ses enfants, de sa sœur et de charitables voisins.

Cette mort plonge dans un deuil profond son époux et huit enfants : P. C. H. Lesage, c. s. v., prof. au Séminaire de Joliette ; Thérèse, (Mme Lionel Perrault) de S. Roch l'achigan ; Laurent, Marie, Véronique, Jos. Oscar, Berthe et Rose-Agathe, demeurant à la maison paternelle ; enfin une sœur, Mme Stanislas Allard, de St-Alexis (Montcalm), la seule qui lui survit.

Une longue, douloureuse et impardonnable maladie a réussi à vaincre la science médicale et les énergies physiques et morales qui caractérisaient la regrettée défunte.

Le bon Dieu enlève à son époux une femme forte, modèle de fidélité et d'affection conjugales ; une conseillère sage, éclairée, discrète et encourageante à ses enfants "une mère aimante, dévouée, renoncée ; une mère pieuse, aimante de mortifications, désireuse de sainteté, avide d'union de Dieu." L'esprit de foi fut toujours à la base de sa vie. Il explique la grandeur et la force d'âme manifestée jusque dans le support de sa dernière souffrance ; sa patience dans ses peines physiques et morales ; sa résignation admirable en face de la mort ; sa confiance et son calme à la pensée du jugement. "Comme la conscience d'avoir fait son devoir rend heureux à l'heure de la mort !" disait-elle souvent à qui aimait l'entendre.

Le divin Maître a jugé bon de

de la Providence. Plusieurs citoyens de Joliette et de Saint-Jacques étaient aussi présents. Entr'autres MM. Dufresne, M. P. de Joliette, J. E. Marion, notaire, Pariseau, notaire, A. Lord et sa famille, Jos. Marion, J. Laporte, H. Lesage, J.-O. Goulet, J. Dugas, L'Ethier, Ls Dugas, A. Foucher, et nombre d'autres de St-Jacques et d'ailleurs.

Le corps du défunt porté par ses beaux-frères, MM. Aimé et Ulric Houle, Rémi Hénault, et son cousin Narcisse Bonin, et escorté de ses proches, fut transporté au lieu de son repos où il dort de son dernier sommeil : *Beati qui in Domino dormiunt*.

La famille remercie tous ceux qui ont voulu lui témoigner des sympathies à l'occasion de ce deuil qui la frappe si cruellement.

Aux sympathies déjà reçues, "L'Action Populaire" ajoute ses sincères condoléances et prie M. le chanoine Houle et la famille du défunt de bien vouloir les accepter.

Les confrenciers du gouvernement sur l'agriculture sont arrivés dans notre paroisse pour donner une série de cours agricoles à nos cultivateurs et à toutes les dames de la paroisses. Nous offrons nos sympathies à nos dames qui n'ont pu gagner les bonnes grâces des MM. les commissaires pour avoir un local à l'école.

De passage dans notre paroisse, le R. P. J. Latour, supérieur à Rigaud, chez son père et sa mère ; M. l'abbé Ernest Savignac, professeur au Grand Séminaire de Montréal qui a prêché l'heure d'adoration dimanche dernier ; Mlle Isabella Toupin, de St-Justin, chez M. Horace Philibert ; Mlle Lefebvre de Montréal chez Mlle Bellerose ; M. Téphore Dauphin des Etats-Unis chez son frère, Arthur.

Nos acteurs se préparent à leur séance qui aura lieu le 27 février. Ils y mettent leurs talents et tout leur dévouement et espèrent que tous les paroissiens seconderont leurs efforts. C'est leur intention d'apporter à nos bonnes religieuses un profit substantiel dans les circonstances difficiles où se trouvent leurs finances.

St-Esprit

DECES DE Mme OSCAR LESAGE.

Augustine Lamarche, épouse d'Oscar Lesage, de Ste-Esprit (Montcalm) est décédée le 4 février dernier à 2.40 a. m., à l'âge de 49 ans et 1 mois, assistée de son époux, de tous ses enfants, de sa sœur et de charitables voisins.

Cette mort plonge dans un deuil profond son époux et huit enfants : P. C. H. Lesage, c. s. v., prof. au Séminaire de Joliette ; Thérèse, (Mme Lionel Perrault) de S. Roch l'achigan ; Laurent, Marie, Véronique, Jos. Oscar, Berthe et Rose-Agathe, demeurant à la maison paternelle ; enfin une sœur, Mme Stanislas Allard, de St-Alexis (Montcalm), la seule qui lui survit.

Une longue, douloureuse et impardonnable maladie a réussi à vaincre la science médicale et les énergies physiques et morales qui caractérisaient la regrettée défunte.

Le bon Dieu enlève à son époux une femme forte, modèle de fidélité et d'affection conjugales ; une conseillère sage, éclairée, discrète et encourageante à ses enfants "une mère aimante, dévouée, renoncée ; une mère pieuse, aimante de mortifications, désireuse de sainteté, avide d'union de Dieu." L'esprit de foi fut toujours à la base de sa vie. Il explique la grandeur et la force d'âme manifestée jusque dans le support de sa dernière souffrance ; sa patience dans ses peines physiques et morales ; sa résignation admirable en face de la mort ; sa confiance et son calme à la pensée du jugement. "Comme la conscience d'avoir fait son devoir rend heureux à l'heure de la mort !" disait-elle souvent à qui aimait l'entendre.

Le divin Maître a jugé bon de

couronner ses oeuvres, de lui donner mieux que tous les bonheurs de la terre. Qu'il en soit béni !... Qu'elle en jouisse !...

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi, 6 février à 10 heures. Malgré la température inclemente de ce jour : une foule imposante de fidèles, parents et amis, accompagna le cortège funèbre. La levée du corps fut présidée par M. le curé O. Lachapelle. Le service fut chanté par le fils de la défunte, le R. P. C. H. Lesage, c. s. v., assisté de M. l'abbé Joseph Perrault, comme diacre et du R. P. Jean Perrault, c. s. v., comme sous-diacre, tous professeurs au Séminaire de Joliette.

Les chœurs, au nombre desquels on comptait M. le vicaire A. Charpentier, exécutèrent avec piété la "messe des morts" harmonisée.

Les porteurs du corps furent : MM. Azarie Lesage, Ozias Majeau, Thomas Lesage, Roch Garceau, Mastai Lamarche, Roch Lesage, accompagnés de leurs dames.

Conduisaient le deuil : MM. Horace Lamarche, Joseph Bourque. Portaient la bannière des Dames de Ste-Anne : MM. Elz. Lesage et Nap. Pelletier, accompagnés de leurs épouses et de MMes H. Lamarche et Joseph Bourque.

Au chœur prirent place : M. le curé O. Lachapelle, MM. les curés J.-B. Desrosiers, de St-Roch l'achigan et E. Poitras, de St-Alexis, accompagnés de leurs vicaires, MM. les abbés A. Gariépy et Az. Fafard ; M. L.-P. Lamarche, ptre, prof. au Séminaire de Joliette ; les RR. FF. J.-A. Chabonneau, c. s. v. proc. au Séminaire et Jos. Olivier, c. s. v. proc. au Noviciat de Joliette.

La famille Lesage remercie respectueusement ces religieux amis, comme tous ceux qui ont eu la générosité de braver la tempête pour assister aux funérailles.

Elle remercie en particulier les religieuses de Ste-Anne et leurs élèves, les institutrices de l'école et leurs élèves de l'hommage touchant rendu à la défunte par leur présence à ces funérailles. Elle remercie tous et chacun de ceux qui l'ont consolée par leurs sympathies, manifestées soit par une visite au cours de la maladie, soit par une prière au corps, par un bon mot, par des bouquets spirituels, et spécialement par des offrandes de messes.

Offrandes de messes : RR. PP. J.-E. Foucher, c. s. v., H. Lepron, c. s. v., M. Robert, c. s. v. Jean-Arthur Perrault, c. s. v., Ed. Martineau, c. s. v., P. Quesnel, c. s. v., MM. les abbés R. Allard, ptre, Ars. Grégoire, Wilfrid Gervais, Jos. Perrault, M. Robert, Alfred Coallier, R. Forest, Luc Bazinet et sa mère ; MM. et Mmes Stanislas Allard, Joseph Tardif, Thomas Lesage, Emilien Lesage, Dr Jos. Lamarche, Familles Geo. Beaudoin et Léo Lesage, M. et Mme Alb. Hamelin, Famille Omer Perreault, M. Dr Rosaire Lapointe.

Bouquets spirituels : PP. G. Dumas, c. s. v., prov. ; Les religieux et les novices du Noviciat des C. S. V., Joliette ; Les religieuses et les élèves du Couvent de St-Jacques, Les religieuses adoratrices du Précieux-Sang, Joliette ; M. l'abbé C. Piette, ptre, curé à Ste-Béatrix ; R. F. A. Brouillet, c. s. v. ; MM. et Mmes Stanislas Allard, Sem Malouin, Emile Fisher, Roméo Marsolais, Napoléon Pelletier, Damien Lachapelle, Pierre Lesage, Notaire J.-F. Daniel, N. P., M. P. P., Achille Lamarche, Horm. Lachapelle, Cypr. Allard, Alcide Lamarche, Albert Baril, Alfred Bari, Mend. Allard, Herm. Martineau, Thomas Vézina, Famille Omer Perrault, Mme C. Laviolette et M. A. Brouillet, Les élèves de l'école du Bas de St-Esprit ; Les élèves du St-Esprit au Séminaire de Joliette, d'éléments "A", de Cinquième ; Mlles Pauline et Stéphan. Fontaine, Franc. Goulet, Claire Marion, Imelda Blouin, Mme Dugas, M. Roland Rivest.

Une couronne de fleurs fut présentée par M. et Mme Arthur Lesage.



St-Alphonse

(De notre correspondant)

A la session du conseil municipal tenue le quatrième jour de février dernier, John Neilan était réengagé comme secrétaire-trésorier de cette paroisse pour l'année 1924. M. Neilan est secrétaire de cette corporation depuis 1911.

Le conseil a reçu le 26 janvier de M. L. Dugas, le devis pour le bois nécessaire à la reconstruction du pont sur la Rivière l'Assomption. Le conseil a donné l'entreprise, au prix de \$35.00 par mille pieds livrés sur les lieux, à M. Alexis Marchand qui a donné un garanti de rendre le dit bois pour le 1er mai prochain.

A la même session le conseil adopte une résolution demandant l'aide de M. Lucien Dugas pour obtenir un octroi du gouvernement pour construire les approches du pont sur la rivière Assomption près du Moulin Bellenille. Ce pont a été construit en 1922 mais vu que les approches ne sont pas faites, le pont n'est d'aucune utilité pour nous, mais nous espérons qu'avec l'influence de M. Dugas que les deux ponts seront terminés et ouverts pour la circulation des voitures l'été prochain.

Les élections municipales se sont faites par acclamation, la première fois depuis cinq ans. MM. Ulric Prévile a été réélu, Arthur Pelletier, en remplacement de Alphonse Beaudry et Emery Arbour succède à Sinai Arbour.

St-Jacques

Feu Soeur Marie Emélie.

Le 2 courant, est décédée, au "Mont Sainte-Anne", Lachine, à l'âge de 78 ans, Soeur Marie Emélie, (née Julie Richard) de la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne. Les funérailles ont eu lieu à Lachine, le 4. La défunte qui compte 58 années de vie religieuse, était née à Saint-Jacques de l'achigan.

Elle laisse pour pleurer sa perte un frère, M. J.-B. A. Richard de Joliette, deux belles-soeurs : Mmes Odilon Richard de St-Jacques, et Urgel Richard de Montréal, et plusieurs neveux et nièces, dont deux religieuses : Soeur Marie Marguerite de la Croix, de la Communauté de Sainte Anne, et Soeur Marie du Rosaire des Soeurs de la Présentation de Marie.

Feu M. Odilon Richard. Les funérailles de M. Odilon Richard, décédé à l'âge de 85 ans et 10 mois, ont eu lieu à St-Jacques de l'achigan, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Foucher, curé de Notre-Dame du Rosaire de Villeraie et le service a été chanté par M. l'abbé O. Bonin, vicaire, assisté de MM. les abbés Alphonse et Azellus Houle comme diacre et sous-diacre.

Au chœur assistaient Mgr Azarie Dugas et MM. les Chanoines M. Lesage et A. Houle, Curé. Les porteurs étaient les neveux du défunt, MM. Delphis Landry, Arthur Landry, Athanase Desrochers, Armand Desrochers, Ferdinand Contant et Sem. Jetté.

Conduisaient le deuil le fils du défunt : Eugène Richard, ses petits-fils Georges-Emile Foucher et Richard Foucher, ses gendres, MM. L. C. Lasalle, Adrien Foucher et son beau-frère, Joseph Landry.

Offrandes de messes de MM. J.-B. A. Richard, Ar. Richard, Dame Veuve Urgel Richard, R. P. J.-E. Foucher, C. S. V., H. L. Foucher, Mme S. H. Gauthier, Mme S. V. Fontaine, Mme Salomon Venne, MM. Alphonse Fontaine, Freddy Munn, E. Bourassa, D. Levasseur, L. C. Lasalle.

Bouquets spirituels Révérendes Soeurs de Sainte-Anne de Saint-Gabriel de Brandon et leurs élèves, les Révérendes Soeurs de Sainte-Anne de St-Jacques, Mlles Landry, inst. école No 6 de St-Jacques et

ses élèves, Mme Adémar Leblanc, MM. Joseph Marion, Albert Leblanc, E. Lasalle et Jos. Desrochers de Granby.

Télégrammes de sympathies de MM. Hervé Roy et Jos. Lasalle de Montréal.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, sa femme (née Méline Landry) son fils Eugène, ses filles Révérende Soeur Marie Marguerite de la Croix, Mlle Georgianna, Mmes L. O. Lasalle, A. Foucher, F. Gareau, une sœur, Soeur Marie Emélie, un frère, J.-B. A. Richard de Joliette.

La famille Lactance Marsolais remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté des sympathies de quelque manière que ce soit à l'occasion de la mort de Mme L. Marsolais.

Rawdon

Le R. H. Thériault, O. P., nous arrivait vendredi le 8 au soir dernier, pour faire sa visite canonique aux membres du Tiers-Ordre de St-Dominique.

Samedi, dans le cours de la journée, le R. P. a donné deux conférences : une première aux élèves du Pensionnat, et une seconde aux élèves du collège St-Anselme. Le R. P. a traité de la vocation et a su comme toujours intéresser vivement cette jeunesse.

Sur l'invitation de M. le curé, le R. Père Thériault donna le sermon à la grand-messe.

Le R. Père Prédicateur avait pris pour texte : "Qui non est mecum, contra me est."

Commentant brièvement le texte de l'Evangile le R. Père Prédicateur a parlé de l'indifférence religieuse qui régnait aujourd'hui parmi nos chrétiens... nos catholiques. Lâcheté... indifférence de leur part à défendre l'Eglise... leur beau titre de chrétien. Hélas que de chrétiens prêtent aujourd'hui l'oreille aux fausses maximes du monde. C'est la mauvaise littérature, ce sont les théâtres, la mode "maudite", les danses que les autorités de l'Eglise catholique viennent si justement de condamner.

De là la nécessité pour tous vrais chrétiens de suivre la voie du Christ... de combattre l'indifférence, d'être de fervents catholiques, convaincus de leur mission d'apôtre ici bas, en pratiquant la vertu... et en prêchant surtout par le bon exemple.

Le R. Père a été très goûté par son magistral sermon.

Dimanche après-midi, il y eut réception de plusieurs membres du Tiers-Ordre, fondé seulement depuis cinq ans, et "Deo Gratias" le nombre s'accroît avec joie à chaque année.

Après un heureux voyage à Montréal, Mme Tancrède Bédard nous revenait ces jours derniers.

Mme Médéric Pelletier, et Juliette, sa fillette étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

Après un séjour d'une semaine chez son père, Mlle Angéline Venne revenait poursuivre ses études, vendredi dernier.

St-Thomas

Le 4 février, M. Damien Sylvestre de St-Viateur conduisait à l'autel Mlle Annette Dudenaine de cette paroisse. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé F. Mondor, curé. Après la cérémonie les nouveaux époux se rendaient chez M. Dudenaine où il y avait une foule de parents et d'amis qui les attendaient. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Le 7 dernier, avait lieu à la résidence de M. Léandre Desrochers une joyeuse soirée à l'occasion du 52e anniversaire de la naissance de M. Jos. Desrochers son frère. On remarquait parmi les invités MM. Jos. et Léopold Desrochers, Armand St-Georges, de Joliette, Mlles Anna Desrochers, Estelle et Florence Masse, Estelle, Béatrice, Adrienne, Christine et H. Roy, Adrienne St-Amour, Cécile Déziel, Mme W. Lavallée, Mlles Léodina et Irène Robitaille, MM. Hercule Roy, Armand, Adrien et Antonio Comtois, Adrien Gaudry, P. Lafond, Horace Philibert de St-Elisabeth, Elisée Lasalle, Dignac St-Amour, W. Roy, Sylvio Robitaille, Roma Roy et une foule d'autres.

Le 7, est décédée à l'âge de 22 ans, Marie, Agnès, Augustine Har-nois, épouse de Narcisse Fafard.

Les funérailles eurent lieu le 9 dans l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, deux enfants, son père et sa mère, et Mme Hildège Harnois, 7 frères et 5 sœurs. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mlle Emilienne Roy est revenue d'un voyage à Trois-Rivières.

Mlle Clémentine Roy est de retour des Etats-Unis où elle a demeuré deux mois. Elle est enchantée de son voyage.

Mlles Alfreda Comtois et Patricia Mondor de Ste-Julienne, étaient de passage à St-Thomas cette semaine.

Ste-Béatrix

C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort de Mlle Gabrielle Gariépy, fille de M. et Mme Sinai Gariépy, décédée le 7, à l'âge de 16 ans.

Le service funèbre a eu lieu samedi le 9, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. Avila Gariépy, vicaire de St-Roch, cousin de la défunte.

Le deuil était conduit par M. Eugène Arbour Les porteurs étaient MM. Arthur Rivest de Ste-Mélanie, Armand Gariépy, Armand Johnson et Sam. Miron.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Rapport Annuel du Bureau de Direction

AUX ACTIONNAIRES:

Votre bureau de direction a l'honneur de vous soumettre le quatorzième rapport annuel des affaires de votre compagnie et de sa position financière pour l'année se terminant le 31 décembre 1923. D'après le bilan ci-joint vous constaterez que tous les comptes dus ont été payés, y compris les taxes du gouvernement et les taxes municipales. Afin de pourvoir à la taxe sur le revenu, pour l'année 1923, un montant suffisant a été ajouté au fonds de réserve de contingence. Tous les comptes non échus ont été portés au passif et sont indiqués dans le bilan sous la rubrique "Comptes Payables". Le chiffre d'affaires pour l'année 1923 accuse une minime augmentation sur celui de l'année 1922. Toutefois la consommation du ciment au Canada est de 20% moindre qu'elle l'était en 1913, et en 1923 elle n'était que de 48% de la capacité totale des usines canadiennes. Nous espérons que l'augmentation, quoique légère, dans le chiffre des ventes du ciment depuis l'année 1921 continuera, mais tout dépend du progrès et de la prospérité du Canada et nous sommes d'avis que la production actuelle devrait suffire aux demandes pour plusieurs années à venir. La production et la consommation du ciment au Canada, pour chaque district, sont comme suit:—

District	Rendement actuel en barils	Consommation actuelle en barils	Pourcentage du rendement excédant la consommation
Columbia Anglaise	1,650,000	503,000	228%
Alberta, Saskatchewan, Manitoba	2,800,000	617,000	442%
Ontario	5,120,000	3,708,000	38%
Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et île du Prince-Edouard	5,060,000	2,360,000	114%
	14,630,000	7,088,000	166%

La situation démontrée par ces chiffres est due au fait qu'avant la guerre vos directeurs, comme beaucoup d'autres, croyant que la demande toujours croissante continuerait se préparèrent à parer à toute éventualité en construisant de nouvelles usines et en augmentant le rendement de celles déjà établies. Ils ont été trompés dans leurs espérances car il y eut une diminution dans la demande du ciment, ayant pour résultat que la capacité productive du Canada est aujourd'hui de 100% plus considérable que la consommation.

Depuis la formation de votre Compagnie le Bureau de Direction a adopté le principe de remplacer les vieilles usines par d'autres plus économiques et d'y installer des machineries qui tout en augmentant le rendement réduisent la main d'oeuvre. Comme résultat de ce principe, vous possédez des usines tout-à-fait modernes, tout en étant aussi efficaces et économiques que n'importe quelle autre usine de l'univers, et nous sommes certains que vous êtes maintenant en position de faire face à toute condition qui pourrait survenir.

Tel que précédemment annoncé, nos ingénieurs ont fait de minutieuses recherches dans les Provinces Maritimes afin de bien localiser le matériel requis pour la fabrication du ciment. Finalement ayant réussi, en décembre 1921 votre Compagnie achetait un terrain à Havelock, N.B. avec l'intention d'y construire une usine lorsque les conditions permettaient cette entreprise. Nous regrettons que pour les raisons déjà données il ne soit pas bon d'augmenter la production du ciment au Canada et votre propriété à Havelock est conséquemment retenue en réserve. Votre Bureau de Direction croit qu'avec des usines bien situées par tout le Canada, dont l'évaluation serait beaucoup moindre que la valeur réelle, et qu'ayant en plus du commerce du ciment des revenus sur placements, et autres, votre Compagnie serait en position de continuer ses affaires de manière à réaliser des profits suffisants pour lui permettre de payer des dividendes.

Grâce à la qualité du ciment "Canada", votre commerce à l'étranger s'est très bien maintenu, mais on ne peut pas s'attendre à une augmentation sensible si l'on prend en considération que pour atteindre les mêmes marchés, les frais de transport du Canada sont de beaucoup plus élevés que ceux de l'Europe.

Du progrès et de la prospérité du Canada résultera une plus forte consommation de ciment et nous sommes confiants que l'augmentation de vos ventes nous permettra de réduire le prix du ciment à vos clients.

Malgré la petite demande pour votre produit vos directeurs espèrent que le résultat des affaires pour l'année 1923 vous sera satisfaisant.

Le tout vous est respectueusement soumis.

De la part des Directeurs, F. P. JONES, Président.

BILAN CONSOLIDE, 31 DECEMBRE 1923.

PROPRIETES:	ACTIF
Terrains, bâtiments, usines, outillage, etc. estimés au coût original avec additions subséquentes, moins dépréciation à date, les provisions pour l'année 1923 ayant été de \$1,547,273.15.	\$26,169,918.40
PLACEMENTS:	
Obligations	\$4,363,766.29
Actions de, et prêts à d'autres compagnies	1,262,666.19
	5,626,432.43
ACTIF COURANT:	
Inventaires	\$2,573,065.75
Comptes recevables (moins réserves pour mauvaises créances)	850,207.22
Billets recevables	12,525.82
Dividendes en attente	125,300.30
En caisse	155,219.37
	3,716,336.48
CHARGES RENVOYÉES AUX OPERATIONS	52,120.60
	\$75,667,907.40
CAPITAL-ACTIONS:	PASSIF
Autorisé:	
Préférentielles—110,000 actions à 7% cumulatives de \$100.	\$11,000,000.00
Ordinaires—190,000 actions de \$100. chacune	19,000,000.00
	\$30,000,000.00
EMIS:	
Actions préférentielles—105,000 actions à 7% cumulatives de \$100. chacune	10,500,000.00
Actions ordinaires—135,000 actions de \$100.	13,500,000.00
	\$24,000,000.00
OBLIGATIONS DE PREMIERE HYPOTHEQUE A SIX POUR CENT OR VINGT ANS:	
Moins: racheté à même le fonds d'amortissement	\$ 8,000,000.00
	2,486,199.87
HYPOTHEQUE SUR L'IMMEUBLE CANADA CEMENT	5,513,810.13
DETTE COURANTE:	864,000.00
Comptes payables	\$1,274,964.30
Intérêts accrus sur obligations au 31 décembre 1923	82,707.00
Dividende préférentiel No. 56, payable le 16 février 1924	183,750.00
Dividende ordinaire No. 31, payé le 16 janvier 1924.	202,600.00
	1,743,921.33
FONDS DE RESERVE:	
Assurances contre incendies	\$1,500,000.00
Répérations et renouvellements extraordinaires	400,000.00
Écarts de coût de production	150,000.00
Accidents industriels	85,500.00
Reserve de contingence (une partie devant s'appliquer pour les taxes du gouvernement)	607,135.49
	2,736,635.49
SURPLUS	
Balance au 31 décembre 1923	\$ 653,168.61
Revenu des opérations et placements pour l'année 1923, déduction faite pour dépréciation \$2,236,408.59	
A DÉPRÉCIER:	
Intérêts sur obligations	\$843,592.39
Assurances-Feu (transporté au fonds de réserve)	40,454.72
Reserve de contingence	100,000.00
Reserve pour renouvellements et réparations extraordinaires	40,000.00
Accidents industriels	24,000.00
	\$98,047.11
A DÉDUIRE: DIVIDENDES:	\$1,697,591.78
Sur actions préférentielles	\$736,000.00
Sur actions ordinaires	\$961,591.78
	1,697,591.78
	705,550.89
	\$35,667,907.40
RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES	



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

FIANÇAILES

Pour vous G.
Tout dernièrement, j'assistais à une soirée donnée à l'occasion des fiançailles d'une amie. La gaieté régnait en maîtresse parmi les invités. La jolie fiancée se prodiguait à tous et sur son visage voltigeait un joyeux sourire qui exprimait combien était grand son bonheur. Aucun nuage n'obscurcissait son horizon.

Moi seule, sans doute, malgré toute ma bonne volonté, je me trouvais souvent distraite. La vue de cette heureuse fiancée m'en rappelait une autre et si vous le voulez bien, mes gentilles sœurs, je vais vous raconter son histoire.

Il y a quelques années déjà, je me trouvais en villégiature, l'hôte d'une amie d'enfance. Mariette avait dix-neuf ans. Nous ne nous étions presque jamais quittées. Ensemble, nous avions franchi les redoutables portes du pensionnat; ensemble aussi nous en sommes sorties, nos études terminées. Depuis nous nous voyions très souvent.

Jolie à ravir, le jour dont je veux vous parler, elle semblait, dans sa toilette rose, personnifier la gaieté.

Par un bel après-midi du mois d'août, après une partie de tennis qui fut très animée, nous nous rendîmes sur la spacieuse véranda pour nous rafraîchir. Confortablement installés nous nous reposâmes en respirant avec délices l'air parfumé du jardin. Depuis plusieurs minutes, j'observais Gaston, l'un des invités. Il ne quittait pas Mariette des yeux et semblait approuver d'avance tous les projets qui pouvaient mûrir dans sa jolie tête.

Très grand, châtain ayant des yeux bleus très profonds, il était tout à fait bien. Ses vingt-six ans lui permettaient de songer au mariage; et il songeait aussi, mais le jeune âge de sa petite Riette lui avait fait plus d'une fois refouler au fond de son cœur l'aveu qui lui brûlait les lèvres.

Tout à coup, Gaston en se levant, proposa de faire une promenade dans le jardin, mais la perspective

d'affronter encore une fois les brûlants rayons du soleil ne nous soulevait guère. Seule Mariette acquiesça et le suivit en nous disant: "Puis-que vous ne venez pas, nous vous rapporterons des roses." Nous les suivîmes du regard longeant les allées sinueuses du jardin.

Tout au fond se trouvait un vieux banc tout vermoulu qui ne servait plus qu'au jardinier depuis que Mariette ne faisait plus de courses folles avec Sultan, le fidèle compagnon de ses jeux, et où elle se reposait avant de retourner à la maison. C'est à ce banc rustique que Gaston conduisit sa petite compagne, et là, prenant place près d'elle, il lui dit ce qu'il gardait pour lui seul depuis si longtemps.

S'emparant de ses petites mains, il lui demanda: "Veux-tu, ma Riette chérie, être mienne pour toujours? Je t'aime tant, si tu savais! Ta confiance en moi est-elle assez grande pour te permettre de me suivre sans appréhension? Dis!"

Ma pauvre Mariette désirait et redoutait cet instant. Elle me l'avait confié. Depuis plusieurs mois, elle s'était aperçue que ce n'était plus seulement de l'amitié qu'elle ressentait pour son grand ami, mais plutôt l'amour, le vrai, le fort que rien ne peut briser.

Aussi riant et pleurant à la fois elle appuya sa tête blonde sur l'épaule de son compagnon et lui répondit tout bas: "Pour toujours, mon Gaston".

Ne se disant pas rien, d'un commun accord, ils se levèrent, revinrent vers la ville, côtoyant sans les voir les superbes dahlias, les pivoines aux teintes vives, les pensées avec leur robe de velours. Même les jolies roses promises au départ n'attirèrent pas leur attention. Avec leur parfum captivant, elles semblaient dire: "Cueillez-nous, heureux fiancés, nous sommes le symbole de l'amour." Mais ils ne voyaient rien autre que la flamme dont leurs yeux étaient remplis et qui exprimait le trop plein de leur cœur.

A quelques pas de la véranda où ils nous avaient laissés, ils ne trouvèrent plus que les parents de mon

amie et la bonne maman s'apprêtait à les gronder, mais Gaston, la devançant, lui dit: "Regardez venir des fiancés." A l'air ému de leur jeune fille, ils comprirent que l'avenir de leur unique enfant était décidé.

Trois jours plus tard, dans une grande soirée, les heureux fiancés étaient présentés à leurs amis, et le mariage fixé à l'hiver suivant.

Deux mois plus tard, je me trouvais de nouveau chez Mariette, mais combien étaient différents et les gens et les choses. Plus de fleurs dans le magnifique jardin, plus d'oiseaux dans les grands arbres; tout est triste dehors et bien plus encore à l'intérieur de la maison.

sant, la farine mêlée au poivre et au sel, faites-en une pâte lisse, sans la chauxer. Puis, graduellement, versez-y le lait dilué, en battant, de préférence au fouet en broche, le liquide devant être épaissi chaque fois avant d'en verser de nouveau. Laissez bouillir un moment; ajoutez les légumes et laissez mijoter dix minutes. Cette sauce accompagne les asperges, les haricots, les pois, les choux de Bruxelles et les patates.

Mayonnaise sans œuf.

3 cuillerées à soupe Lait St-Charles de Borden non dilué; 1/2 cuillerée à thé sel; 1/4 cuillerée à thé moutarde; 2 cuillerées à soupe vinaigre fort; 3/4 tasse huile à salade quelconque; 1/4 cuillerée à thé poivre.

Mélez les assaisonnements, ajoutez le lait, et, graduellement, l'huile en battant avec un fouet à œufs, puis le vinaigre toujours en battant. S'emploie comme une mayonnaise ordinaire. On la verse dans un bocal qu'on couvre et où elle se conserve au frais indéfiniment. Quand elle épaissit, on y ajoute un peu de Lait St-Charles de Borden.

Des Menus pour les Enfants

Dans les Wagons-Restaurants du C.N.R.



Un menu imprimé spécialement pour les enfants sera sur les tables des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada cette semaine. M. Walter Pratt, gérant-général du service des wagons-restaurants du C.N.R., en a conçu l'idée.

Ce menu préparé sous la direction d'un spécialiste pour enfants offre non seulement la nourriture appropriée aux enfants de dix ans et au-dessous, mais il est lui-même un petit cahier illustré contenant des rimes enfantines et une source d'amusement pour les jeunes consommateurs.

Les chefs du service des wagons-restaurants du réseau national ont remarqué que nombre de parents donnaient souvent à leurs enfants de la nourriture achetée avant le départ du train, sous prétexte qu'il était difficile de trouver sur le menu régulier des wagons-restaurants une nourriture appropriée aux jeunes estomacs et que

de plus les prix n'étaient pas toujours en proportion de la valeur des repas pris par les enfants. C'est pour satisfaire en même temps leur jeune clientèle et les parents que le service a innové un menu d'enfants. Pour les trois repas: déjeuner, dîner et thé, il y a quatre menus de différents prix: le déjeuner coûte de 40 à 60 cents; le dîner de 50 à 85 cents, et le thé de 35 à 65 cents.

Désormais, lorsque le garçon de table qui annonce les repas dans les trains passera dans les voitures, il donnera ce menu aux parents accompagnés d'enfants, pour leur permettre de faire un choix avant le repas.

Le menu lui-même est de huit pages abondamment illustré en couleur avec un art destiné à plaire aux enfants. De petites histoires sont racontées en vers, et les dessins les illustrent. La liste de mets est au milieu.



Il n'y a plus de fiancée. Le magnifique rubis serti de diamants ne brille plus à son doigt; le joli troussseau auquel Mariette travaillait avec tant d'ardeur ne sera jamais terminé. Les éclats de sa voix cristalline ne se font plus entendre dans le grand salon. Pourquoi? Ma pauvre petite amie est devenue aveugle après une courte mais terrible maladie. Lorsqu'elle reprit connaissance l'obscurité qui l'entourait l'effraya mais ce fut bien pis lorsque les spécialistes appelés se déclarèrent impuissants. Son désespoir fut poignant de même que celui de Gaston qui voulait l'épouser quant même. Mais elle, refoulant ses larmes, refusa.

Quatre ans se sont écoulés depuis. Un peu de résignation s'est glissée dans l'âme de ma Riette aimée, mais elle souffre toujours de l'absence de celui qu'elle continue d'aimer, et qu'elle a vu dans la maison de ses parents depuis de longues années où il était choyé comme un fils.

Gaston ne s'est pas marié; mais il ne recourne plus là où celle qu'il pleure souffre tant. Voilà mes charmantes sœurs, le souvenir qui me présentait à ma mémoire et me rendait songeuse en cette soirée de fiançailles où j'assistais dernièrement. C'est que je tremblais pour le bonheur de ces heureux fiancés.

"Le Soleil"

GAI PINSON.

Deux recettes pratiques

Sauce blanche pour les légumes ou les viandes.

3/4 tasse Lait St-Charles de Borden; 3/4 tasse d'eau; 1/2 cuillerée à soupe beurre ou substitut; 1/2 cuillerée à soupe farine; 1/2 cuillerée à thé sel (petite) Poivre ou paprika au goût.

Faites fondre le beurre dans une petite casserole; ajoutez-y en bras-

Pour rire

Divers.

Un jour trois paresseux étaient à flâner sur la place publique. L'un d'eux dit à ses amis:

Cinq piastres à celui qui conte la plus grosse blague. Et celui qui avait proposé commença:

Un jour, je vis un cheval tellement maigre qu'il faisait le tour d'un poteau et s'embrassait le bout de la queue.

—Moi, dit le second, je vis un cheval tellement maigre que nous pouvions lui compter les côtes à cent milles.

—Moi, dit le troisième ami, je vis un cheval tellement maigre qu'il fallait lui faire un noeud au bout de la queue pour l'empêcher de passer au travers des fentes de l'écurie.

Madame: — Et dire qu'autrefois tu m'appelais ta petite reine.

Monsieur: — Oui, mais lorsqu'un homme trouve sa reine aiguisant son crayon avec son meilleur rasoir, se servant de son pot à tabac pour



Votre Epicier est un Laitier Borden

Gratuit—Livres de Recettes. Ecrivez à la Borden Co. Limited, Montréal.

LES MALADIES ET DOULEURS DE Mme WISENER

Disparaissent après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Branchton, Ont. — "Lorsque je vous ai écrit pour demander du secours, c'était par curiosité. Je suis soulagée de presque toutes mes souffrances. J'ai pris six boîtes de Tablettes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et une bouteille de Remède pour le Sang de Lydia E. Pinkham, et je suis guérie."



Je puis avouer que jamais je n'ai été aussi bien. Je souffrais de douleurs et autres affections depuis l'âge de 15 ans, et durant la "Grande Guerre," j'ai travaillé aux munitions pendant 2 ans, et dans le soulèvement d'articles lourds je me suis trop forcé, ce qui a produit une inflammation pelvienne, et souvent je devais me coucher. Je me suis traité plusieurs années sans soulagement, avant de prendre votre remède. — Mme Goldwin Wisener, Branchton, Ont.

Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cohasset, Ont., pour une copie gratuite du Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham, sur les "Maladies Particulières de la Femme."

mettre la peinture et employant sa pipe en écume de mer pour clouer un clou au mur, il commence à réaliser les bienfaits d'une république.

Certains hommes ne fument plus, non pas qu'ils en ont la volonté, mais bien parce que leurs femmes en ont pour eux?

Savez-vous que les tomates étaient autrefois appelées pommes d'amour? C'est peut-être pour cela qu'on les prend toujours avec un peu de sel...

—Ah, tenez, vous étiez née pour être la femme d'un imbécile, dit Monsieur.

—Et je n'y ai pas manqué, répliqua Madame!

"Droit".

Le vestibule de la prison

Les salles de danse et les mauvaises compagnies sont les deux causes qui ont conduit la plupart des jeunes filles à la prison des femmes de Toronto, a déclaré le Dr Lilian Langstaff, médecin de la prison, dans un discours prononcé mardi soir à l'exposition d'hygiène sociale au sujet de la "société" des femmes tombées.

Un grand nombre de jeunes filles, dit-il, gagnent juste assez d'argent

pour payer leur pension et se vêtir et n'ont pas assez d'argent pour pouvoir se payer d'honnêtes récréations. Elles vont par conséquent dans les salles de danse de bas étages et font de mauvais amis.

Ce qu'il faut à ces filles, c'est les mettre en garde contre les plaisirs dangereux et leur procurer de saines récréations.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 30 septembre 1923.

Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le 1er et à partir du 30 septembre 1923. Leur départ où leur arrivée se feront comme suit:

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

QUITTENT JOLIETTE.

8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.

6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.

10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche.

le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.

3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT.

Départ de Montréal à 9.30 heures A. M.

Arrive à Joliette à 10.45 A. M. et les stations intermédiaires.

Départ de Joliette à 7.15 heures P. M.

Arrive à Montréal à 8.40 heures P. M.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS DE JOLIETTE.

Pour Montréal, gare Viger: — (b) 7.00 A. M., 8.15 A. M., 3.40 P. M. et (c) 7.30 P. M.

Pour Montréal, gare Windsor: (c) 3.55 P. M. et (b) 4.25 P. M.

Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec: — (a) 10.15 a. m.

Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec: — (b) 11.05 a. m.; (c) 3.55, p. m. et (b) 6.05, p. m.

Pour Berthier: — (b) 9.35 A. M. Pour Lanoraie: — (c) 5.10 P. M.

Pour St-Gabriel: — (a) 11.45 A. M. et (b) 7.07 P. M.

(a) journallement (b) dim. excepté — (c) dim. seulement.

J. E. POIRIER, agent.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Forté Toujours La Signature de *Chas. H. Fletcher*



LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES ENGELURES ENTORSES MEURTRIURES MAUX DE GORGE

LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

Procurez-vous ce livre merveilleux

écrit par

L'Abbé WARRE, de Tours, France

Contenant 288 pages abondamment illustrées.

DES copies de la 66e édition de son livre célèbre dans le monde entier, LA SANTE, sont maintenant prêtes à être envoyées dans les maisons canadiennes.

Ce livre décrit différentes indispositions communes, leurs symptômes, leur traitement, leur prévention et leur guérison. Il devrait se trouver dans toutes les maisons, particulièrement dans celles où il y a des enfants.

La vie de ce grand savant français a été consacrée à l'étude des plantes et des aliments végétaux, étude qui a amené nombre de découvertes remarquables.

Dans toutes les parties du monde, des milliers de personnes attribuent à ce livre le rétablissement de leur santé.

Les mères peuvent, en très peu de temps, y trouver le traitement qui doit être donné aux enfants sous des conditions spécifiques. Des remèdes appropriés et peu coûteux sont prescrits pour toutes les maladies ordinaires.

Des conseils particuliers sont donnés en ce qui concerne la constipation, le symptôme avant-coureur de presque toutes les maladies. La nature a pourvu de nombreux remèdes pour cette indisposition. L'Abbé Warre vous instruit à ce sujet.

Des instructions sur le choix approprié des aliments, sous des conditions diverses, sont données. Les aliments qui contiennent en plus grande quantité cette nécessité indispensable à la santé et à la force — les vitamines — sont cités.

L'Abbé Warre veut que vous sachiez que la Nature guérira vos maux et vous assurera la santé et la force.

Ce livre de valeur vous sera envoyé sur réception du coupon ci-dessous, accompagné de un dollar (\$1.00).

NE RETARDEZ PAS, LE NOMBRE EN

EST LIMITE.

Ecrivez lisiblement vos noms et adresse.

CANADIAN WARRÉ CO.,

94 Notre-Dame Ouest,

MONTREAL, Qué.

Veuillez trouver ci-inclus un dollar (\$1.00) en paiement du livre de l'Abbé Warre *La Santé*. Envoyez-le à condition que si, après cinq jours, je ne suis pas convaincu qu'il vaut plus que je ne l'ai payé, mon argent me sera remboursé.

Nom

Adresse

Ville

EFFETS MERVEILLEUX DES PILULES ROUGES

Je suis très satisfaite des Pilules Rouges que j'ai employées comme moyen de me faire du sang et de tonifier mon système. Depuis que je les ai prises, je ne ressens plus cet abattement, cette lassitude dans les jambes; je mange bien et j'ai les forces nécessaires pour mon travail. Mme E. Patry, 7 C. Nashua, N.-H.

J'avais perdu la santé quand j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges; j'étais faible et très pâle; la digestion me fatiguait beaucoup et la moindre contrariété me portait à pleurer. Maintenant je suis toute changée, c'est-à-dire que je me porte mieux que jamais. Mme Noé Bourdeau, 6 North Mohawk, Cohoes, N.-Y.

Je dormais mal et je me levais le matin encore plus nerveuse que je l'avais été la veille. Je souffrais aussi de douleurs internes et tout travail était pour moi une torture. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont donné des forces et ont calmé mes nerfs. Je dors maintenant en me couchant; je me sens à l'aise au lever et je jouis d'une bonne santé. Mme Rosaire Lachapelle, 1346, rue Demontigny, Montréal.

J'étais toujours lasse, le plus léger travail me terrassait; à l'heure des repas j'étais sans appétit et l'odeur seule des mets me donnait des haut-le-cœur. Un jour, ma mère me conseilla de prendre des Pilules Rouges pour augmenter mes forces. J'ai suivi son conseil et, après quelques semaines je me sentais déjà si à l'aise que je fus assurée de mon rétablissement. Peu après, en effet, j'étais très bien. Mme Léonée Jionet, 244 Cumberland Road, Lowell, Centralville, Mass.

J'avais eu des hémorragies; j'étais très faible, nerveuse et portée à la neurasthénie. Plusieurs traitements que j'avais suivis avaient d'abord paru me soulager, mais, peu de temps après, j'étais revenue au même point. En lisant dans les jour-

naux les annonces des Pilules Rouges j'ai cru bon d'aller consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je me félicite aujourd'hui de cette décision, car grâce aux conseils reçus et aux Pilules Rouges prescrites, les forces me sont revenues. Mme N. Lafrance, 702, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Lorsque j'étais jeune fille, j'étais peu forte, bien chétive et pâle, puis j'avais des douleurs de dos et de côtés. J'ai pris des Pilules Rouges et tout de suite il y eut du changement. Les forces me sont revenues peu à peu et mes douleurs se sont passées. Jamais depuis je n'ai ressenti de ces malaises d'autrefois et c'est pourquoi je recommande les Pilules Rouges aux femmes faibles. Madame Valmor Soucy, 40, 2ème rue, Arctic, R.-I.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, LIMITEE, 274, St-Denis, Montréal

NOS INSTITUTIONS NATIONALES

La Société des Artisans

CANADIENS-FRANCAIS

L'ANGE GARDIEN DU FOYER



La Société des Artisans Canadiens-Français est heureuse et légitimement fière en même temps, d'annoncer à ses 63,000 membres, ainsi qu'à la grande famille canadienne-française en général, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation du Surintendant des Assurances du Canada, d'émettre des polices comportant double indemnité en cas de décès des suites d'un accident.

Ainsi donc, moyennant le paiement d'une prime de 12cts en montant, par mois, par \$1,000.00, et suivant l'âge et le mode d'assurance, la police garantit que, dans le cas de mort accidentelle, le double du montant de la police originale sera payé aux bénéficiaires.

La Société des Artisans Canadiens-Français est la première société d'assurance mutuelle, faisant affaires au Canada et aux Etats-Unis, à pouvoir offrir ce précieux privilège à ses assurés. C'est sa position financière exceptionnellement forte, qui le lui a valu.

Pour l'ouvrier comme pour l'homme de profession, le marchand, l'industriel ou le cultivateur, la Société des Artisans offre toutes les garanties qui constituent les assurances-vie de première classe.

La Société, fondée il y a maintenant près d'un demi-siècle, continue inlassablement son oeuvre pour le progrès matériel et la solidarité nationale de notre race. Plus de dix millions de dollars ont déjà été distribués aux familles de ses membres, contribuant au maintien du foyer, au support des vieillards, et à l'éducation des orphelins.

Rien ne saurait remplacer votre foyer : c'est le pivot sur lequel évolue votre existence et celle des vôtres. Confiez-en donc la protection à cet ange bienfaisant.

Bureau-chef : 20, rue ST-DENIS, Montréal

Plus de 700 succursales au Canada et aux Etats-Unis.

St-Félix de Valois

EXPOSITION AVICOLE.

Mardi, le 5 février, se tenait dans la salle publique à Saint-Félix, la deuxième exposition de volailles organisée par le Cercle Agricole de la paroisse. Il y avait près de 200 exhibits comparativement à 75 l'an dernier. La salle était trop petite pour contenir tous les cultivateurs qui venaient visiter l'exposition. Cela suffit pour démontrer que les organisateurs ont obtenu beaucoup de succès.

Le résultat des principales classes fut le suivant : —

Le championnat des Leghorns crête simple fut décerné à un cochet propriété de M. Joseph Laferrrière.

Les championnats des coqs et des poules furent remportés par des sujets Plymouth Rock Barré exhibés par M. Philippe Rousseau.

Le championnat des cochets fut mérité par un sujet Rhode Island Rouge appartenant à M. Joseph Durand.

Une poulette Rhodes Island Rouge, appartenant à M. Eucher Guérard, a aussi pris le championnat dans sa classe.

L'appréciation fut faite par M. Lucien Crevier, instructeur avicole de Québec, et par M. A. Raymond représentant du Service fédéral de l'Aviculture dans la province.

Il y eut des conférences le soir. M. Crevier parla des avantages de la sélection des volailles, et il énuméra les signes auxquels on peut re-

connaître une bonne pondeuse. Il assure qu'à l'aide de cette pratique les cultivateurs peuvent augmenter la moyenne de production de 20 à 30 oeufs par volaille, dès la première année. Il recommande l'introduction de sang nouveau dans les troupeaux, par l'accent de reproducteurs de bonne lignée, ce qui aura pour effet d'augmenter la ponte.

M. Abel Raymond, qui s'occupe spécialement, depuis quelques années, du commerce des oeufs et des volailles, encourage les cultivateurs à produire des oeufs encore en plus grande quantité, en alimentant bien les animaux et en les sélectionnant. Il avertit cependant les cultivateurs ordinaires qui font de l'aviculture comme branche annexe de leur exploitation, que la quantité maximum de volailles à garder ne doit pas dépasser le chiffre 100. Au delà de ce nombre les résultats sont inversement proportionnels à la quantité gardée. Il n'y a que des spécialistes qui peuvent en garder plus. La consommation, dit-il, dépasse encore la production de plusieurs millions de douzaines, ce qui laisse pour les produits étrangers un marché très considérable dont les cultivateurs canadiens doivent chercher à profiter.

Il y eut ensuite des projections lumineuses démontrant la manière de connaître une bonne pondeuse et les avantages considérables qu'il résulte d'une sélection bien faite.

Les cultivateurs ont écouté très attentivement les deux conférenciers et sont partis convaincus qu'ils peuvent encore retirer plus de bénéfices de leur exploitation, ce à quoi ils ne

manqueront pas de travailler à l'avenir.

Grâce à de généreuses souscriptions privées et à l'octroi du gouvernement provincial \$110.50 furent distribués en prix.

Vie Paroissiale

Baptêmes.

GARIEPY. — Le 22 janvier, fut baptisée Marie, Denise, Gilberte, enfant de M. Chs-Gariépy et Leda Perreault. Parrain et marraine M. Jos. Perreault et Christine Routhier, son épouse.

LACROIX. — Le 25, Marie, Evangéline, fille de M. Adélard Lacroix et Germaine Robert. Parrain et marraine M. Edmour Robert et Eva Roy son épouse.

SAWAYA. — Le 29, le R. P. S. Nash, curé de la paroisse syrienne de Montréal, baptisait Jean, Chaker, fils de M. Naim Sawaya et de Jorehi Boaredy. Parrain et marraine M. Joseph Nader de Montréal et Sawod Nader.

MANDEVILLE. — Le même jour était baptisé Joseph, Nazaire, Alfred, fils de M. Albert Mandeville et de Emelia Lanctôt. Parrain et marraine M. Nazaire Laurin, manufacturier et Alice Lanctôt, son épouse.

LEVASSEUR. — Le 2 février, Joseph, Pierre, Marc, enfant de M. Paul Levasseur et Maria Duval.

Parrain et marraine M. Pierre Duval et Odiana Deguise, son épouse. BELHUMEUR. — Le 5, Joseph Maurice, fils de M. Armand Belhumeur et de Yvonne Mayer. Parrain et marraine M. Elzéar Brazeau et Berthe Groulx son épouse.

POIRIER. — Le 6, Mme J. A. Poirier, née Germaine Dessureault, un fils baptisé Joseph, Jacques, André. Parrain et marraine M. L.-A. Dessureault et Marie-Anne Dupuis, son épouse de St-Tite. DELISLE. — Le 7, Mme Jos. Delisle, née Régina Marion, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie, Cécile, Hermance. Parrain et marraine M. Adolphe Delisle et Alberthine Lamothé, son épouse, de Berthier.

BEAUDRY. — Le 8, a été baptisée Marie, Muguet, fille de M. Ls Beaudry et de Magda Roy. Parrain et marraine M. Camille Roy et Marie-Louise Ménard, son épouse, de St-Gérard.

PAQUIN. — Le 9, furent baptisés Joseph, Jean, Maurice et Joseph, André, Jacques, fils jumeaux de M. Arsène Paquin et Alice Caron. Les parrains et marraines ont été pour le premier, M. René Paquin et Mlle Jeanne Paquin ; pour le second M. Réal Champoux et Mlle Mariette Paquin.

COUTU. — Le 11, recevait le baptême, Marie, Françoise, Muguet, fille de M. Lactance Coutu et de Joséphine Rondeau. Parrain et marraine M. Lucien et Mlle Simone Coutu.

ARPIN. — Le 12, Mme Joseph Arpin, née Eva Turcotte, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie, Emma, Fleurette. Parrain et marraine M. Emery Tremblay et Emma Arpin.

En Ville

—CONDOLEANCES. A une union du bureau de direction de la chorale des Congréganistes de la Ste Vierge, présidée par M. Lomer Brunelle, la résolution suivante a été adoptée.

Les Membres de la Chorale des

Congréganistes de la Ste-Vierge, ont appris avec regret, la mort de Mme N. Paradis, mère de M. Gédéon Paradis, membre de cette Chorale.

Ils offrent à M. Gédéon Paradis ainsi qu'à la famille de la défunte, leurs plus sincères condoléances.

Copie de la présente résolution sera envoyée à M. Paradis ainsi qu'aux journaux locaux.

Lomer Brunelle, président, Alexandre Rivest, sec.-trés.

—REMERCIEMENTS. La famille Paradis remercie tous ceux qui lui ont manifesté des sympathies de quelque manière que ce soit ainsi que la chorale de la cathédrale, qui sous la direction du professeur Constant fit les frais du chant, à l'occasion de la mort et du service de Mme Paradis.

—SERVANTE demandée. S'adresser à Mme Jos. Frenette, 98, rue Manseau 14fév. j.n.o.

—A LOUER : Le magnifique logement occupé par M. J. A. Contant, professeur de musique, au No 19 Place Bourget. S'adresser à M. L. Z. Magnan, épicière en gros, Place Bourget, Joliette.

Bureaux modernes à louer dans le bloc de L. STEINBERG, divisés au goût du locataire. Prix raisonnable. S'adresser au Magasin L. Steinberg, Place Lavaltrie, Joliette. 24 jan. j.n.o.

—A VENDRE, 3 maisons sur la rue St-Charles Borromée situées dans les limites de la ville. S'adresser au notaire Lavallée, Joliette où à M. Albert Pauzé, New-Glasgow 24jan. 4fi

—Mal d'Oreille. "Pendant six ans je souffris de maux de tête et d'oreille, presque insupportables. La douleur venait à intervalles de vingt quatre heures et durait environ vingt cinq minutes. La souffrance était si intense que j'en perdais quelquefois la respiration et pensais que j'allais mourir. Aucun docteur ne

fut capable de trouver la cause du mal ou de faire quelque chose pour m'aider. Le Novoro du Dr Pierre m'a délivré de ces tortures infernales et m'a donné les joies célestes d'une bonne santé." Ainsi est rédigée une partie d'une intéressante lettre de Mme Sylvie Moreschi de Métropolitain, Calif. Cela montre l'effet prodigieux produit par cet expérimenté remède végétal sur le système humain, il fortifie les nerfs et développe l'élimination des matières inutiles ou dangereuses. Ses qualités curatives sont bien connues. Ce remède végétal est vendu directement aux clients par des agents spéciaux. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livrés exempt de droits au Canada.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Manseau, Joliette. Une visite est sollicitée.

—SERVANTE demandée. Pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à M. Lazare Steinberg, marchand. 24jan. j.n.o.

—Comme cultivateur, vous manquez de main d'oeuvre. — Pourquoi ne pas examiner le moteur Caron ? — A prix modique, vous fournira pour tous vos bâtiments, Lumière. Eau et Force actionnera séparateur, scie, machine à laver, etc. En même temps réchauffera grande quantité d'eau pour usages domestiques et corporels. — Médaille d'or à l'exposition provinciale de Québec. — Se paiera (par tempéraments) avec une partie de l'économie réalisée sur main d'oeuvre. — Les centaines d'appareils en usage donnent pleine satisfaction. — Description illustrée et tous renseignements sur demande. — Avons encore besoin de quelques bons agents. — CARON FRES (Inc.) 233, rue Bleury, Montréal.

—Pour vos impressions, allez toujours à l'endroit populaire. — C'est-à-dire à "L'Action Populaire."

Vicks est le meilleur remède contre le croup

C'EST CE QUE DECLARE LA MERE DE DEUX BEBES.

Mme Frank Cox, R.R., No 2, Mountain Grove, Ontario, dit: "Mes bébés jumeaux, âgés de vingt et un mois, furent atteints de convulsions et de croup. Ils étaient tellement suffoqués que je ne savais que faire. Finalement je leur frottai la poitrine et la gorge avec Vicks VapoRub et appliquai les flanelles chaudes. Cela les délivra immédiatement de leurs spasmes. Je fis aussi respirer aux bébés les vapeurs se dégageant du remède mis dans une tasse de fer-blanc ; ils en obtinrent du calme et du sommeil. Vicks est le meilleur remède que j'aie jamais eu contre le croup dans cette maison."

Si l'enfant offre des symptômes de croup, appliquez-lui Vicks sur la gorge et la poitrine au moment du coucher. Il détourne habituellement l'attaque en une nuit. Dans les cas aigus, chauffez une tasse de fer-blanc, versez-y une cuillerée de thé de Vicks et pendant qu'il fond, tenez la tasse de façon à ce que les vapeurs puissent être aspirées. Vicks est un onguent qui agit à la fois comme emplâtre et lampe à inhalation. La peau l'absorbe et on l'aspire. C'est ce qui fait de Vicks un traitement idéal contre les maux d'enfants dus au froid. Egalement bienfaisant contre rhumes d'adultes et contre coupures, brûlures, meurtrissures, plaies, piqûres et démanagements de l'épiderme.

A toutes les pharmacies, 50c la pot. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal P. Q.

Bien que Vicks soit un article nouveau au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

—Pour faire faire votre couture dans la lingerie, adressez-vous au No 106 DeLanaudière. 7fév. 2fs

Oldsmobile

Le "Six" le Plus Bas Prix du Monde

Le nouvel "Oldsmobile", six cylindres, est une merveille : Un Six—et un Oldsmobile—au prix d'un Quatre.

En fait de fini, d'équipement, service parfait—le nouveau Six bat tous les records établis jusqu'ici dans l'histoire de l'Oldsmobile.

Etincelleur Delco—Système de

transmission Borg et Beck—radiateur nickelé—lignes de carrosserie très belles, dans les modèles Six, la Routière et le Coupé compris : tels sont les principaux titres qui indiquent la supériorité des modèles Six Oldsmobile mis sur le marché.

Et les facilités du Service sont aussi très grandes. Appelez autour de vous et examinez le Nouveau Six.

OLDS MOTOR WORKS OF CANADA LIMITED
OSHAWA ONTARIO

Vous donne rendez-vous chez

READ MOTOR'S LIMITED

JOLIETTE, QUE.

ET SES SUCCURSALES DE

Trois-Rivières, Berthierville, Shawinigan

Agent autorisé de l'Oldsmobile

PRODUCT OF GENERAL MOTORS